

n°163

Sujet : [INTERNET] CARRIÈRE Saint-GINGOLPH

De :

Date : 03/05/2024 à 13:01

Pour : ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr

Messieurs,

A Locum, le quai de déchargement va verrouiller 250m de rive . Où est la loi littorale sur cet espace vierge ? Non au projet.

Cordialement.

Envoyé depuis l'application Mail Orange